



MAGAZINE D'INFORMATION
INTERCOMMUNAL
JANVIER-FÉVRIER
MARS-AVRIL 2023

n°16

SUIVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DU TONNERROIS EN BOURGOGNE
SUR NOTRE SITE INTERNET ET
SUR L'APPLICATION INTRAMUROS

www.letonnerroisenbourgogne.fr

AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN, IMAGINER DEMAIN !

La CCLTB | Entreprendre | S'implanter | Se développer | Sortir | Découvrir | Vivre | Habiter

LES PÉPITES DU TONNERROIS

Identifiez-les toutes !



Le Sémaphore - 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE
Contact : 03 86 54 86 11

www.letonnerroisenbourgogne.fr

Anne JERUSALEM
Présidente CC
Le Tonnerrois en Bourgogne



Chers habitants du Tonnerrois,

Une nouvelle année a vu le jour, je souhaite sincèrement à chacune et chacun d'entre vous qu'elle soit porteuse de sentiments et d'émotions positives, de sérénité et de réalisations tant individuelles que collectives.

Les élus et services de la Communauté de Communes travaillent sans relâche à l'amélioration des services publics à destination de tous les citoyens. La maîtrise des outils numériques est devenue un enjeu important, un conseiller numérique viendra donc prochainement à votre rencontre afin de vous accompagner vers l'autonomie numérique. Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches administratives ? Nos agents France Services sont à votre écoute pour vous aider. L'échelle territoriale permet éga-

lement de mettre en place des solutions pour les acteurs économiques du Tonnerrois. Trois entrepreneurs s'installeront bientôt sur la zone d'activités Actipôle et d'autres suivront, cela permettra de revivifier cette zone d'activités tout en permettant à des entreprises de se développer. La Communauté de Communes, vous le savez, investit également dans l'attractivité de notre territoire. Elle a ainsi organisé fin 2022 un week-end découverte du Tonnerrois avec des personnes potentiellement intéressées pour rejoindre notre beau territoire. Ces actions sont nécessaires pour montrer nos atouts et attirer de nouvelles personnes avec des projets intéressants. L'attractivité de notre territoire est un travail au long cours, c'est pourquoi nous prenons le temps de le mener et de le faire grandir. Vous découvrirez dans ce numéro une double page sur la concertation et la contractualisation dans lesquelles vous comprendrez à quoi servent les différents contrats signés par la Communauté de Communes avec ses partenaires, et comment ils s'articulent ingénieusement autour de notre projet de territoire "Synergie Tonnerroise" co-construit avec chacun de vous.

Je vous incite à participer à l'identification des "Pépites du Tonnerrois" (rendez-vous en pages 7 et 8 pour découvrir de quoi il s'agit), une démarche ludique qui devrait vous plaire.

Les travaux de construction de la Cité éducative et artistique ont commencé en octobre 2022, ils permettront d'établir ce nouvel équipement d'envergure dans le secteur Abel Minard à Tonnerre. Ce lieu multiple fera rayonner la culture au sein du Tonnerrois et bien au-delà, ce qui bénéficiera à un large public, ravi de disposer d'un tel outil culturel et éducatif à proximité.

En ce qui concerne le mix énergétique, il est plus que temps d'agir pour équilibrer celui-ci afin de s'adapter au changement climatique en cours. Allier nucléaire, éolien et solaire paraît nécessaire afin d'y faire face.

Vous trouverez également au fil des pages de ce magazine des informations intéressantes au sujet du tourisme, du sport, de la rénovation des écoles, l'espace de co-working et la pépinière d'entreprises du Sémaphore.

En ces temps incertains, c'est encore et toujours plus ensemble que nous nous en sortirons et inventerons les solutions de demain.

Je nous souhaite donc du courage, des idées, de l'audace ! Faisons de 2023 l'année du renouveau.

Au plaisir de partager avec vous sur le terrain ce qui nous unit et nous rend plus forts.

“ JE VOUS SOUHAITE UNE
MAGNIFIQUE ANNÉE 2023,
REPLIE DE JOIE, DE BONHEUR
ET DE BELLES RÉALISATIONS



2 avenue de la Gare
89700 TONNERRE

Bureaux ouverts du lundi
au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

letonnerroisenbourgogne.fr

Sommaire

3 ATTRACTIVITÉ
DU TONNERROIS



4 CES
ENTREPRENEURS
ONT CHOISI
ACTIPÔLE



5 RENCONTRE AVEC
TMS TOLERIE MÉ-
CANIQUE SERVICE



6 CONCERTATION ET
CONTRACTUALISA-
TION, COMMENT
ÇA MARCHE ?



8 TROUVEZ LES PÉPITES
DU TONNERROIS



9 INVESTISSEMENTS
DANS LES ÉCOLES



10 ÇA BOUGE DANS
LE TOURISME



11 MAÎTRISER LE
NUMÉRIQUE
UN ENJEU
TRÈS ACTUEL



12 CITÉ ÉDUCATIVE
ET ARTISTIQUE,
C'EST PARTI POUR
LES TRAVAUX



Directrice de la publication : Anne JERUSALEM
Réalisation : Service communication CCLTB
Crédit photos : Julien Lainé-Pradines/CCLTB, Pexels, Pixabay
Impression : Imprimerie BARRE - Tiré à 9 100 exemplaires
Distribution : La Poste
Dépôt légal : 01 2023
CC LE TONNERROIS EN BOURGOGNE - Le Sémaphore
2 avenue de la Gare - 89700 Tonnerre

WEEK-END DÉCOUVERTE DU TONNERROIS

Pour de potentiels futurs habitants de notre territoire



La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne mène une politique proactive en matière d'attractivité. Consciente du besoin de nombreux citoyens de quitter les grandes villes afin de vivre et travailler dans un environnement plus proche de la nature, elle a décidé de faire se rencontrer les besoins de ces urbains avec ceux de son territoire. Situé à 2 h de Paris, 30 minutes d'Auxerre et 1 h de Dijon, Le Tonnerrois en Bourgogne est un territoire en mouvement, connecté et innovant, facilement accessible en voiture et en train, où il fait bon vivre et entreprendre.

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne, en lien avec son partenaire, le cabinet LAOU, a mis en place une campagne d'attractivité résidentielle digitale via un site Internet dédié (www.laou.fr/venez-vivre-dans-le-tonnerrois) et les réseaux sociaux. 300 personnes ayant le projet de changer de vie, professionnelle comme personnelle, se sont inscrites sur ce site Internet afin d'être accompagnées dans leur démarche et d'avoir la chance de gagner un week-end découverte dans Le Tonnerrois en Bourgogne et se faire ainsi une idée plus précise de ce que pourrait être leur nouvelle vie ici.

Les équipes de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne et de LAOU ont ainsi contacté l'ensemble de ces personnes par téléphone et par mail afin d'échanger avec elles, de bien comprendre leurs besoins, leurs projets et d'évaluer le degré de « matching » avec le territoire du Tonnerrois en Bourgogne.

12 personnes ont été sélectionnées et ont eu l'opportunité d'explorer le Tonnerrois, de rencontrer des habitants, acteurs économiques, associatifs, immobiliers, institutionnels du territoire du 21 au 23 octobre 2022.

Infirmière, psychologue, policier, éducateur spécialisé, entrepreneur, professeur-chercheur, responsable RH, boulanger, économiste en énergie : les personnes sélectionnées avaient des profils et des projets variés. Ce week-end découverte, organisé par la Communauté de Communes, leur a permis de se rendre compte des atouts de notre territoire et des possibilités qu'il offre. Une façon pour chacun d'eux de pouvoir se projeter dans leur potentielle future vie dans le Tonnerrois.

Les élus et agents de la Communauté de Communes ont "mouillé le maillot" en partageant leurs expériences et connaissances du Tonnerrois avec ces urbains en transition attirés par des territoires ruraux et accueillants. Ce week-end découverte fut riche en rencontres, en dialogues et en expériences. Les agents de la Communauté de Communes continuent d'accompagner toutes les personnes intéressées pour venir vivre et travailler dans le Tonnerrois. Cette démarche d'attractivité résidentielle est essentielle et complémentaire à celle mise en place par notre territoire sur les aspects touristiques. Et qui sait, les touristes d'aujourd'hui pourraient aussi devenir les habitants de demain.

ACTIPÔLE EN ACTION

Ces entrepreneurs ont choisi Actipôle

RS BATI

Sébastien RUBY



Quelle est votre activité ?

Nous installons des piscines et réalisons des aménagements extérieurs (pergolas, pool house, terrasses en bois, béton, céramique, aluminium). Nous sommes distributeur Magiline (piscines haut de gamme).

Pourquoi avez-vous choisi de vous implanter sur la zone d'activités Actipôle à Tonnerre ?

Nous avons besoin d'un grand espace de 500 m² pour notre dépôt et notre magasin, nous l'avons trouvé ici, de plus le prix proposé était intéressant.

Nous travaillons sur un rayon de 50 à 60 kilomètres autour de Tonnerre et cela faisait donc sens de venir à Actipôle. Ajoutez le fait que la zone est située sur l'axe Dijon-Paris qui est très fréquenté et vous avez l'ensemble des raisons de notre choix.

Que proposez-vous à vos clients ?

Les clients trouveront un show-room piscine et un magasin de vente de produits d'entretien et d'accessoires pour piscines et spas.

Plus d'informations sur www.rsbat.com

SAA

Said AITALLA



Quelle est votre activité ?

Nous réalisons de la maçonnerie générale et de la métallerie.

Pourquoi avez-vous choisi de vous implanter sur la zone d'activités Actipôle à Tonnerre ?

Nous avons choisi de rejoindre Actipôle car il nous fallait un plus grand espace pour nous développer comme pour stocker notre matériel, de plus le prix était attractif. Etant basé à Lézennes nos clients sont situés dans un rayon de 60 à 70 kilomètres de Tonnerre. Cela constituait donc une opportunité intéressante pour nous.

Que proposez-vous à vos clients ?

En termes de maçonnerie, nous rénovons des maisons, faisons des ouvertures intérieures, des ravalements de façades, effectuons la pose des enduits. Et en ce qui concerne la métallerie nous créons des verrières, portillons, portails et escaliers.

Plus d'informations aitalla.said89@gmail.com



“Trois entrepreneurs s'installeront bientôt à Actipôle, d'autres suivront également, cela amènera une revitalisation et un développement de cette zone d'activités voulus par la CCLTB

Régis LHOMME
Co-Vice-Président CC
Le Tonnerrois en Bourgogne
en charge de l'Attractivité économique

TMS TÔLERIE MÉCANIQUE SERVICE

Pour mieux répondre à la demande



Anne Dollier, maire de Stigny, Régis Lhomme, vice-président de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne et Lucas Lacroix, chargé de développement économique du Centre de Développement Economique du Tonnerrois (CDET) sont allés à la rencontre de Thierry Lafarge, directeur de TMS : l'occasion d'échanger sur l'activité de son entreprise et le climat économique et social actuel.

1er bénéficiaire du trophée France Relance dans l'Yonne, l'entreprise TMS, filiale du groupe Metal Deploye Resistor, emploie 21 salariés à Stigny. Son savoir-faire ? La découpe laser, le pliage, la soudure, qui permettent de réaliser de la tôlerie fine de précision pour les industriels des secteurs du transport, de l'agro-alimentaire, de la climatisation, de l'électrique et de l'automobile. Les salariés de TMS sont très bien formés, ce qui permet à l'entreprise de performer dans son domaine. TMS a ainsi réalisé 4,6 millions d'euros de chiffre d'affaire en 2022. L'achat d'une nouvelle plieuse et d'une nouvelle soudeuse par points ARO mi-2022 est venu compléter le parc de machines de qualité utilisé par TMS. Thierry Lafarge, son directeur, a une seule obsession : "être à l'écoute des besoins de nos clients et trouver les moyens de résoudre leurs problèmes". Les produits fabriqués par TMS vont des ensembles de tôlerie pour résistances de puissance et pour climatisation aux traverses de remorques de camion.

Au final TMS réalise autant des produits complets que des pièces qui se monteront dans un produit fini. Dans le futur, Thierry Lafarge aimerait pouvoir gagner de l'espace supplémentaire pour son entreprise et recruter de nouveaux profils qualifiés pour venir enrichir encore un peu plus les effectifs de TMS.

Pour l'heure il est agréable de voir se développer une entreprise prospère dans une petite commune de la taille de Stigny.

www.tolerie-mecanique-service.fr

LA CCLTB AU SIMI À PARIS

Le Salon de l'Immobilier d'Entreprise



Anne Jérusalem, présidente de la CCLTB, accompagnée de Régis Lhomme, 1er vice-président et de Lucas Lacroix, chargé de développement économique au CDET, était présente au SIMI : Salon de l'Immobilier d'Entreprise à Paris le 7 décembre 2022 aux côtés de l'Agence Régionale Economique de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Une bonne façon de rencontrer et d'échanger avec d'autres territoires et acteurs privés sur les actions de promotion et de développement économique.

PROJET DE TERRITOIRE

Concertation et contractualisation, comment ça marche ?

L'une des missions de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) est notamment de mettre en œuvre les compétences qui lui sont dévolues et de construire des projets pour favoriser le développement du territoire du Tonnerrois.

Elaborer le projet de territoire "Synergie Tonnerroise"

Pour cela, la CCLTB s'est engagée en 2021 dans une démarche de concertation et de co-construction d'un projet de territoire. Le processus s'est déroulé tout au long de l'année 2021. Il a débuté par la réalisation d'un diagnostic qui a souligné que le territoire a fait face à une période de désindustrialisation très forte qui a eu des impacts sur l'économie du territoire, sa population et plus généralement son attractivité. Puis trois séminaires et plusieurs réunions publiques ont rassemblé élus, acteurs publics, privés, associatifs et citoyens intéressés. Cette démarche a abouti à la rédaction d'un projet de territoire intitulé "Synergie Tonnerroise", disponible sur le site internet de la Communauté de Communes : www.letonnerroisenbourgogne.fr/Vivre-et-habiter/Projet-de-Territoire.

Vous y trouverez également le diagnostic économique du territoire.

Objectifs du projet de territoire "Synergie Tonnerroise"

Le projet de territoire "Synergie Tonnerroise" a pour objectif de définir une feuille de route pour le développement du territoire dans les années à venir. Il se structure autour de trois enjeux principaux et se décline ensuite en orientations stratégiques et en objectifs. Les trois principaux enjeux identifiés sont :

- Le maillage des services structurants du territoire,
- Le vivre ensemble, l'accueil et le dynamisme économique,
- L'engagement dans les transitions sociétales et environnementales.

La volonté des élus, au-delà de la programmation de projets internes à la collectivité, était également de créer les conditions favorables à l'émergence de projets privés et de les accompagner dans leur mise en œuvre. La démarche de co-construction du projet de territoire a ainsi suscité des projets qui se poursuivent aujourd'hui sous différentes formes. On peut citer, par exemple, les Rencontres touristiques du Tonnerrois, dont les dernières se sont déroulées en novembre 2022, ou encore le projet des Pépites du Tonnerrois.



Anne JERUSALEM
Présidente CC
Le Tonnerrois en
Bourgogne



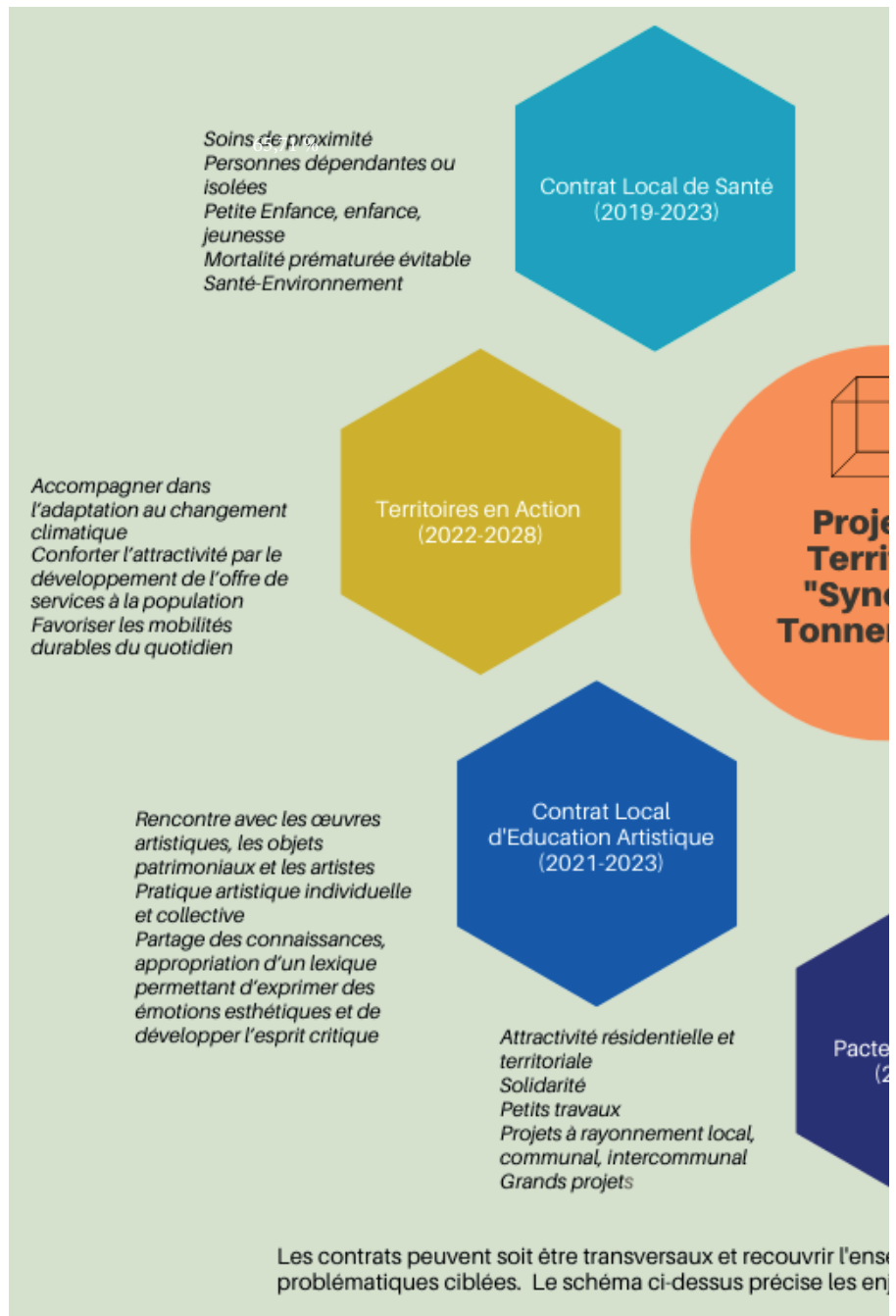
Chaque contrat signé avec des partenaires permet de relier à différents échelons la vision partagée et co-construite de notre projet de territoire. Ces contrats s'articulent ensemble et permettent le financement d'actions portées par les élus de la Communauté de Communes au service des habitants du Tonnerrois

Le financement des projets et l'importance des contrats

Le projet de territoire "Synergie Tonnerroise" vise à rendre visible et lisible la stratégie de développement du Tonnerrois, notamment pour l'Etat, la Région, le Département et les différentes agences étatiques qui contribuent au financement des projets de développement du territoire. Ces partenaires demandent en effet à ce que les projets s'inscrivent dans des visions et des dynamiques de développement pluriannuelles qu'ils peuvent suivre.

Ces partenariats sont très souvent matérialisés par des contrats, sur plusieurs années, signés avec la Communauté de Communes, et parfois les communes. Certains définissent un montant d'aides allouées pour une période, d'autres non. Actuellement la Communauté de Communes a signé ou est en passe de signer les contrats suivants :

Contrat Local de Santé (CLS), Contrat Local d'Education Artistique (CLEA), Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), Convention Territoriale Globale (CTG), Pacte des Territoires, contrat Territoires en Action (TEA), Petites Villes de Demain/Opération de revitalisation du territoire.



Focus sur les Pépites du Tonnerrois

Les Pépites du Tonnerrois est un projet né durant l'élaboration du projet de territoire "Synergie Tonnerroise" en 2021. Un groupe-projet a été constitué et s'est réuni à plusieurs reprises en 2022 et 2023. Il travaille sur un appel à idées à destination des communes du territoire et des habitants (voir page 8).

L'objectif est de révéler la poésie du territoire et l'attachement des habitants à leur lieu de vie. Il s'agit de valoriser d'autres lieux, activités, savoir-faire que ceux déjà connus. Partager sa « pépite » (une découverte, un lieu préféré, une recette, un savoir) est aussi une façon de découvrir autrement le territoire et d'aller à la rencontre les uns des autres.

Vous avez une idée de Pépite ? Déposez le bulletin de participation "identifiez les Pépites du Tonnerrois" à votre mairie, avant le 31 mars 2023 (voir page 8).

Une Pépite, qu'est-ce que c'est ?

Une pépite c'est quelque chose que vous connaissez sur le territoire de votre commune et que vous souhaitez faire connaître, révéler aux habitants du Tonnerrois et aux touristes. C'est quelque chose qui fait partie du patrimoine local et mérite, selon vous, d'être connu.

C'est un patrimoine méconnu, voire secret, qui permet de découvrir le territoire autrement : pas un château, ni le Chevalier d'Eon ! Et surtout, il faut qu'il raconte une histoire (petite, grande, gourmande, drôle, belle, écrite, orale, ...) !

Vous avez une idée ?

Voici les critères pour vérifier si votre idée pourrait bien être une Pépite : un seul d'entre eux suffit ! Plusieurs sont possibles !

- S'agit-il de patrimoine bâti ? Si oui, il doit être non classé et cela peut être des éléments architecturaux (historique et/ou industriel).
- S'agit-il d'un patrimoine immatériel ? Si oui est-il gastronomique ? S'agit-il d'un savoir-faire ? D'un métier ? D'un savoir ?
- S'agit-il d'un paysage, d'un site naturel ?
- S'agit-il de biodiversité, de faune ou de flore remarquable ?
- S'agit-il d'une personnalité qui mérite à votre sens d'être connue ?

Comment identifier une Pépite ?

Plusieurs méthodes sont possibles, mais elles s'appuient toutes sur les élus et les habitants.

Vos conseils municipaux pourront vous solliciter directement et vous pouvez également faire une proposition à votre mairie, grâce au bulletin de participation à retrouver en page 8.

N'oubliez pas que votre pépite doit raconter une histoire ! Vous pouvez en parler avec les anciens, les enfants, par exemple, mais aussi les associations de votre territoire. Libre à vous de choisir la méthode !

Et après ?

Les conseils municipaux retiendront une pépite par commune avec la méthode de leur choix.

Une fois cette sélection opérée, les pépites retenues seront communiquées à la Communauté de Communes.

Que deviendra la Pépite de votre commune ?

Plusieurs supports et formes de valorisation des Pépites ont été envisagés pour les faire connaître, via des événements (un parcours de découverte du territoire, une chasse aux trésors dans le Tonnerrois, ...), des supports matériels (produits dérivés), des outils numériques, des supports papiers (cartes postales, livre, jeu, ...).

Vous avez des questions ?

Contactez la Communauté de Communes
tourisme@ccltb.fr - 03.86.55.44.41

Tournez la page pour participer.



**BULLETIN DE PARTICIPATION A L'APPEL A IDEES****« LES PEPITES DU TONNERROIS »**

Commune concernée :

Contact(s) du (des) porteur(s) de la Pépite :

Catégorie de la Pépite (plusieurs choix possibles) :

Patrimoine bâti	
Patrimoine immatériel (gastronomie, savoir, savoir-faire, métier, ...)	
Paysage, site naturel	
Biodiversité, de faune ou de flore remarquable	
Personnalité qui mérite à votre sens d'être connue	

Racontez-nous en quelques lignes l'histoire de cette Pépite :

Qu'est-ce qui selon vous fait qu'elle mérite d'être connue ?

Accepteriez-vous de participer à un évènement de lancement ? OUI/NON|

INVESTISSEMENTS DANS LES ÉCOLES

Et ça continue encore et encore, c'est que le début, d'accord, d'accord

Les services techniques de la Communauté de Communes sont mobilisés afin d'intervenir dans les différentes écoles du Tonnerrois pour améliorer les conditions d'apprentissage et de développement des enfants du territoire sans oublier les conditions de travail des enseignants. Une démarche de remplacement des dalles lumineuses à néons par des dalles lumineuses LED a été entreprise par la Communauté de Communes afin d'améliorer la qualité d'éclairage des classes et de réaliser des économies d'énergie conséquentes dans les écoles suivantes: les Lices et élémentaire des Prés-Hauts de Tonnerre, Lézennes, Ravières, Nuits, Ancy-le-Franc. Cette démarche sera poursuivie en 2023.

Équipement en matériel informatique de nombreuses écoles ; abri pour ranger les jeux d'extérieur à l'école de Dannemoine installé en collaboration entre les agents techniques de la Communauté de Communes et l'agent technique de la commune de Dannemoine ; rénovation de la peinture d'une classe de l'école de Lézennes ; rénovation de la peinture du hall d'entrée de l'école des Lices de Tonnerre ; remplacement de chauffe-eau dans trois écoles : Dolto et les Lices de Tonnerre, Flogny La Chapelle... Autant de travaux utiles pour les écoles du territoire réalisés entre septembre et décembre 2022.



“ La CCLTB investit, rénove, réalise des améliorations dans nos écoles tout en s'adaptant en permanence à la réalité. Nous agissons ainsi dans l'intérêt conjoint des enfants, des enseignants et de la planète

Emmanuel Delagneau
Vice-Président CC
Le Tonnerrois en Bourgogne
en charge de l'Enfance et des Affaires scolaires

Mouvement, rencontres et événements

DÉMÉNAGEMENT À VENIR DE L'OT DE TONNERRE

Dans l'ancienne pharmacie du centre

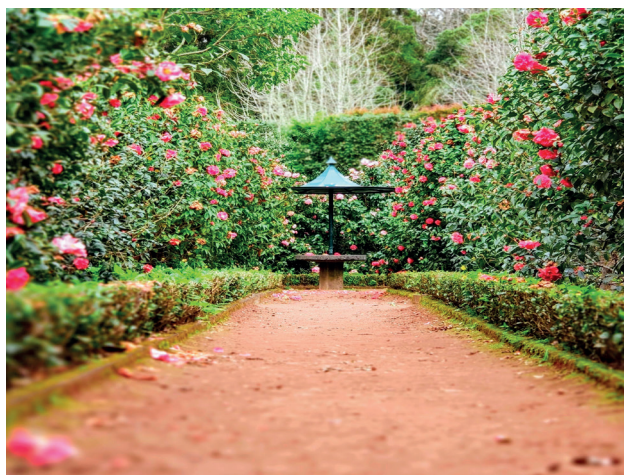
L'office de tourisme de Tonnerre changera bientôt d'emplacement. Il se déplacera de la rue Campenon à la rue de l'Hôtel-Dieu, et sera situé juste en face de l'hôtel-Dieu dans les locaux de l'ancienne pharmacie du centre. Ce déménagement, voulu par les élus de la Communauté de Communes et de la commune centre de Tonnerre, permettra à l'office de tourisme d'être plus visible et au plus proche des touristes. Le bail avec le propriétaire des lieux a été signé par Marie-José Vaillant, maire de Chablis et présidente de la Société Publique Locale (SPL) Chablis, Cure, Yonne & Tonnerrois. L'objectif est d'y être pour le début de la saison touristique 2023.

**RDV AUX JARDINS 2023**

Ouvrez vos jardins au public

La prochaine édition des Rendez-vous aux Jardins se tiendra les vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juin 2023 et aura pour thème « Les musiques du jardin ».

Particuliers ou professionnels, vous avez un jardin ou un potager que vous souhaitez faire découvrir pour partager un moment d'échange et de convivialité ? Contactez-nous dès maintenant à tourisme@ccltb.fr ou au 03 86 55 44 41.



Cédric Clech
Vice-Président CC
Le Tonnerrois en Bourgogne
en charge du Tourisme

« Le tourisme constitue un enjeu important pour l'attractivité du territoire. La CCLTB et la SPL effectuent un très bon travail en ce sens, le Tonnerrois et le Chablisien attirant de plus en plus de visiteurs

**RETOUR SUR LES "RTT"**

2ème édition

La seconde édition des Rencontres Touristiques du chablisien et du Tonnerrois s'est tenue le lundi 28 novembre 2022, salle Marland à Tonnerre. Les acteurs du tourisme du territoire du Chablisien et du Tonnerrois, venus nombreux (80 inscrits) se sont retrouvés durant cette journée de rencontres et d'échanges, six mois après la première édition. « Cette journée a été unanimement appréciée par l'ensemble des participants. Son format, réajusté par rapport aux premières rencontres de mars, a atteint son objectif premier : que les socio-pros se rencontrent, discutent entre eux et, in fine, décident de travailler ensemble » assure Xavier Guinot, directeur de la SPL Chablis, Cure, Yonne & Tonnerrois. Au programme de cette seconde édition : bilan de la saison touristique en dix chiffres clés, retour d'expérience de quatre prestataires, salon-rencontre entre prestataires et ateliers de travail sur des points à améliorer pour la prochaine saison touristique. « La journée était plus rythmée qu'en mars avec un souci constant : que tout le monde puisse exprimer son point de vue. C'était tout l'enjeu des ateliers de l'après-midi » précise le directeur de la SPL. La journée s'est terminée en fin d'après-midi par une visite de l'Hôtel-Dieu de Tonnerre. « L'idée de ces rencontres a émergé du projet de territoire "Synergie Tonnerroise" et prévoit deux rencontres annuelles : l'une avant saison pour créer du lien avant le début du rush touristique et une après saison pour faire un bilan de la saison touristique qui vient de se terminer. « La prochaine édition des Rencontres aura lieu probablement en mars 2023 et très certainement à Chablis, avant le début de la saison touristique » conclut Xavier Guinot.

MAÎTRISER LE NUMÉRIQUE

Une nécessité dans la vie quotidienne aujourd'hui

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE

Pour être autonome avec les outils numériques

La Communauté de Communes, soucieuse de l'inclusion numérique à l'heure où les services numériques se développent de façon exponentielle dans tous les domaines de la vie, proposera à partir de février 2023 un nouveau service d'accompagnement des habitants dans la maîtrise des outils numériques.

Patrick Morié, nouveau conseiller numérique de la Communauté de Communes, a récemment pris ses fonctions. Sa mission consiste à accompagner les habitants de la CCLTB souhaitant devenir autonomes dans leur usage du numérique au quotidien.

Vous désirez vous créer une adresse e-mail ? Communiquer avec vos proches à l'aide de votre smartphone ? Chercher des informations sur le web ? Suivre une initiation au traitement de texte ou découvrir Windows et ses fonctionnalités ? Dès février 2023, votre conseiller numérique organisera régulièrement, gratuitement et en divers endroits du territoire, des ateliers collectifs et des accompagnements individuels sur ces sujets.

Quel que soit votre niveau ou votre âge, si vous souhaitez vous sentir plus à l'aise avec les outils numériques, contactez votre nouveau conseiller numérique pour prendre rendez-vous par téléphone au 03 86 54 86 11 ou par mail numerique@ccltb.fr



DES AGENTS FRANCE SERVICES

Pour vous aider dans les démarches administratives



Mélina Maryam et Jennifer Gomez, agents France Services, vous accompagnent quant à elles pour réaliser vos démarches auprès de 8 opérateurs nationaux : les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les services des impôts (DGFiP), Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA).

Vous avez besoin d'être aidé dans vos démarches administratives avec l'un de ces opérateurs nationaux ?

Contactez vos agents France Services
Mélina Maryam (permanences à **Tonnerre et Tanlay**)
03 86 54 87 00 ou msap@ccltb.fr
Jennifer Gomez (permanences à **Ancy-le-Franc et Ravières**)
03 86 75 05 47 ou franceservicesalf2@ccltb.fr

Plus d'informations sur notre site Internet :
www.letonnerroisenbourgogne.fr/Vivre-et-habiter/Maisons-France-Services

“ Etre en capacité d'utiliser correctement les différents outils numériques à notre disposition nécessite un accompagnement adapté à chaque niveau de maîtrise du numérique, c'est pourquoi le conseiller numérique de la CCLTB et les agents France Services effectuent un travail complémentaire utile à chacun

José Ponsard
Vice-Président CC
Le Tonnerrois en Bourgogne
en charge des Services à la Personne et de la Petite enfance



LA CITÉ ÉDUCATIVE ET ARTISTIQUE

C'est parti pour les travaux !



La Cité éducative et artistique est un beau projet qui met au cœur la mutualisation et le rayonnement culturel du Tonnerrois. L'ambition ? Créer un lieu qui accueillera les élèves et enseignants du Conservatoire intercommunal, les élèves du collège Abel Minard de Tonnerre et du public lors d'événements artistiques, culturels et éducatifs. Les différents espaces de la Cité éducative et artistique ont été pensés afin que la circulation, l'accueil et les pratiques se fassent en toute simplicité. Les bâtiments seront insonorisés de manière à ce que chacun puisse pratiquer son art tout en ayant à disposition du matériel de qualité, favorisant l'évolution artistique.

Un patio permettra également de profiter du futur cadre de la Cité éducative et artistique. Les projets issus du CLEA (Contrat Local d'Education Artistique), des orchestres à l'école et de la programmation artistique annuelle permettront de proposer à un large public une expérience artistique très agréable.

Construire cette Cité éducative et artistique dans le secteur de la rue Abel Minard à Tonnerre permettra également d'apporter de la vie dans ce quartier, du lien entre les habitants et entre les équipements sportifs et culturels. Nous aurons donc ainsi une superbe offre culturelle, sportive et éducative avec la Cité éducative et artistique, le collège, la piscine, les terrains de sports, la crèche intercommunale.

La Communauté de Communes porte ce projet d'avenir, soutenue dans cette démarche par l'Etat, la préfecture de l'Yonne, la Région, le Département et de nombreux partenaires, qui permettra d'avoir sur notre territoire un lieu multiple, ouvert, collectif, au sein duquel de nombreux habitants du Tonnerrois et d'ailleurs auront plaisir à venir pour vivre et faire vivre la culture ensemble.

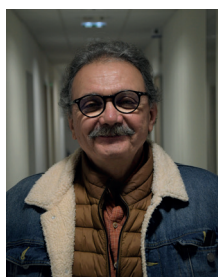
Les travaux nécessaires à la réalisation de cet ouvrage ont débuté le 3 octobre 2022. Les prestataires de services de la Communauté de Communes ont tout d'abord procédé au dévoiement du réseau de gaz et à la taille de la haie de thuyas.

Ils ont ensuite effectués une recherche des réseaux du collège (eau, télécoms, gaz, électrique) afin de sécuriser le site puis ont travaillé sur l'implantation de la nouvelle voirie qui permet au personnel du collège, aux livreurs, aux camions d'enlèvement des déchets d'accéder au collège. Ils ont continué avec le décapage de la plateforme qui accueillera la Cité éducative et artistique.

Suivez l'évolution des travaux de la Cité éducative et artistique sur notre site Internet : www.letonnerroisenbourgogne.fr/Vivre-et-habiter/Travaux-de-la-Cite-Educative-et-Artistique



Anne JERUSALEM
Présidente CC
Le Tonnerrois en
Bourgogne



Thierry DURAND
Délégué CC
Le Tonnerrois en Bourgogne
à la construction de la
Cité éducative et artistique

“ La Cité éducative et artistique est un projet d'avenir qui relie l'éducation et la culture tout en mutualisant les espaces, ce qui correspond à la vision collective que porte la CCLTB. Nous batissons ainsi un lieu multiple, éducatif et culturel qui attirera les habitants de tous âges du Tonnerrois et rayonnera au-delà de nos frontières territoriales

Entrepreneuriat **PÉPINIÈRE PEPS'IN ET CO-WORKING**

Des services à haute valeur ajoutée au coeur de Tonnerre



Idéalement situés au Sémaphore à Tonnerre dans les locaux de la CCLTB avec accès à la gare SCNCF à 1 minutes et au centre-ville à 2 minutes, l'espace de co-working et la pépinière d'entreprises tertiaires du Tonnerrois Peps'In vous accueillent tout au long de l'année.

Des espaces de travail dédié aux entrepreneurs

Labélisée pépinière à haut niveau de services par la Région Bourgogne Franche-Comté, elle propose la location de bureaux facturés au m², de 10,10 euros HT à 14,10 euros HT, uniquement pour des entreprises de moins de 3 ans.

Rejoignez une communauté d'entrepreneurs bénéficiant de services partagés, en louant des bureaux fermés adaptés à vos besoins à des tarifs attractifs. Vous vivrez un quotidien facilité par un ensemble d'équipements indispensables à l'entrepreneuriat et une émulation qui encourage à l'échange entre entrepreneurs.

Votre entreprise pourra être accompagnée par un développeur économique sur l'ensemble des sujets liés à votre activité jusqu'à 4 ans, pour une entreprise nouvellement immatriculée et bénéficiera des services suivants :

- Accès internet Très Haut Débit,
- Téléphones fixes,
- Imprimante multifonctions,
- Affranchissement des lettres et envoi de courrier,
- Location d'ordinateurs,
- Casiers sécurisés.

3 nouveaux entrepreneurs ont été nouvellement accueillis dans la pépinière :

- AJ services 89, Services à la personne,
- La Régie de territoire "Pierres, Pôles et Compagnie",
- Orientaction, organisme de bilan de compétences et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Location de salles de réunions

Vous pouvez louer une des nos 3 salles de réunion à partir de 27,90 euros HT par jour. Ces salles peuvent accueillir de 8 à 50 personnes. Informatisée avec écran géant mobile, vidéoprojecteur, PC et accès au Très Haut Débit, elles sont idéales pour former une équipe, organiser une assemblée générale, un séminaire ou pour une présentation de produits, projets, budgets.

Co-working

Vous recherchez un espace de travail ouvert et sans engagement ? L'espace de co-working est fait pour vous. Il permet, notamment, aux jeunes entreprises de démarrer leur activité à faible coût tout en profitant d'une infrastructure complète. Articulé autour d'une salle insonorisée permettant de réaliser des appels téléphoniques et visioconférences en toute tranquillité, cet open-space permet aussi aux travailleurs indépendants et aux travailleurs nomades de se retrouver dans un lieu d'échanges et de contacts idéal pour travailler.

Demi-journée 6 euros TTC

Journée 10 euros TTC

10 demi-journées 45 euros TTC

Pass mensuel illimité 99 euros TTC (accès 24h/24 et 7j/7).

S'ajoute à cela l'accès à un petit salon design très confortable avec canapés, écran, caméra, un mur végétal, un espace détente avec baby-foot, jeu de fléchettes, machines à cafés-thés, micro-ondes, frigo et la possibilité de privatiser deux salles de travail (pour 8 personnes).

Contactez Lucas Lacroix

chargé de développement économique du CDET

au 03 86 55 39 00 ou 06 24 14 02 22 - llacroix@cdtonnerrois.fr



**Rencontres sportives**

Réparties sur 3 secteurs* du territoire, elles représentent 18 journées d'intervention à l'année avec les enfants du cycle 2 : CP à CE2, et du cycle 3 : CM1-CM2. Les thématiques travaillées sont les sports collectifs, l'athlétisme (course, lancer, saut), les sports de pleine nature.

*Nord : Flogny La Chapelle, Cheney, Epineuil
Sud : Ancy-le-Franc, Ravières, Lézinnes
Centre : les Lices, Pasteur, Prés-Hauts de Tonnerre, Tanlay

L'objectif est que les enfants de chaque secteur se rejoignent dans un même gymnase sur une journée entière afin de se rencontrer et de pratiquer des sports ensemble. Cela permet ainsi aux élèves des différentes écoles de créer des liens et de se connaître mutuellement. Durant la pause déjeuner les élèves partagent également un moment de convivialité.

2 rencontres ont déjà eu lieu dans le secteur sud du territoire à Ancy-le-Franc. 5 activités différentes ont été organisées par la CCLTB et les enseignants : basket, rugby-touch, hockey, tchoukball, ateliers temps calme (jeux de société, jeux de mimes, jeux de réflexion toujours accès sur le sport).

Ecole multisports

Réalisée sur 4 secteurs* tout au long de l'année, l'école multisports permet à une centaine d'enfants de suivre un programme sportif varié et ludique.

*Tonnerre
Epineuil
Flogny La Chapelle
Ancy-le-Franc

Un éducateur sportif de la CCLTB intervient auprès des élèves concernés du mardi au vendredi soir sur le temps extrascolaire.

Les élèves de l'école multisports utilisent du matériel de qualité et régulièrement renouvelé, ce qui permet à la CCLTB de proposer de nouvelles activités sportives aux élèves de notre territoire.

Sports collectifs, sports d'opposition, sports artistiques (cirque, escrime), sports individuels.

L'objectif est que les enfants découvrent une multitude de sports afin de trouver le ou les sports qui leur correspondent. Ils pourront ensuite s'inscrire dans un des nombreux clubs sportifs du Tonnerrois.

**FOCUS Qu'est-ce que le « tchoukball » ?**

Mélange étonnant de handball, de volleyball et de squash, le tchoukball a la particularité de se pratiquer sans contact corporel.

Le but du jeu est de faire rebondir la balle sur le but de tchoukball (sorte de trampoline incliné qui fait office de cage) sans que l'équipe adverse ne la rattrape. Si elle y parvient, le jeu continue. Si elle n'y arrive pas, l'équipe attaquante marque le point. La particularité de ce sport est que les joueurs et les joueuses peuvent tirer sur les tchouk situés des deux côtés du terrain.



“ Le sport est un excellent vecteur de création de liens, c'est pourquoi la CCLTB organise tout au long de l'année des "parcours" sportifs et éducatifs qui permettent aux enfants de découvrir des sports tout comme le vivre ensemble

Marc Calonne
Vice-Président CC
Le Tonnerrois en Bourgogne
en charge de la Culture et des Sports

De la nécessité de trouver un équilibre dans le mix énergétique



Le dérèglement climatique est au cœur des préoccupations des élus et des citoyens. Nous vivons à une époque où le changement climatique s'accélère avec des conséquences de plus en plus visibles : inondations, glissements de terrains, fonte des neiges, assèchement des rivières et cours d'eau, températures de plus en plus chaudes quelles que soient les saisons. Nous ne pouvons plus faire comme avant, c'est tout simplement impossible.

Nous faisons face, qui plus est, à une augmentation des coûts du gaz et de l'électricité, déclenchée notamment par les guerres actuelles. La diversification des énergies est d'autant plus importante dans ce contexte qu'elle aura un double impact positif pour notre planète et nos moyens économiques. Il apparaît donc indispensable aux yeux de la Communauté de Communes de créer un nouvel équilibre énergétique entre les énergies nucléaires et renouvelables (solaire photovoltaïque, éolien). Des actions concrètes sont déjà à l'oeuvre sur notre territoire : les écoles du Tonnerrois bénéficient ainsi du remplacement de leurs éclairages classiques par des éclairages à LED, à la fois meilleurs pour l'environnement et consommant moins d'énergie donc moins chers à terme. Les zones d'activités passeront bientôt aux lampes solaires. La future Cité éducative et artistique sera équipée de panneaux solaires photovoltaïques.

Les différents financeurs publics encouragent d'ailleurs les collectivités françaises par des subventions (fonds vert) à investir dans la transition écologique des territoires. Il est plus que temps de s'adapter au changement climatique de manière intelligente et coordonnée. Nous sommes tous concernés par ces évolutions, faisons en sorte de trouver des solutions qui contribuent à un nouvel équilibre énergétique.



Témoignage d'Olivier Durand, maire de la commune de Dyé

La commune de Dyé et ses différents maires successifs ont débuté un projet éolien en 2011. Après avoir passé l'enquête publique réglementaire dans le cadre de tout projet de ce type durant laquelle aucun recours n'a été posé, l'entreprise Enertrag s'est attelée à la construction, l'assemblage et l'installation de 7 éoliennes sur des terrains de la commune de Dyé. Actives depuis maintenant 5 ans, ces 7 éoliennes produisent 1,6 mégawatt/heure d'énergie renouvelable chacune soit 11,20 mégawatt/heure ensemble. La production de cette énergie renouvelable génère pour la commune de Dyé et la Communauté de Communes entre 35 000 et 40 000 euros par an chacune. En effet les retombées financières de ces éoliennes sont partagées à 50/50. Grâce à cette recette, la commune de Dyé a pu notamment financer une partie de l'enfouissement des réseaux électriques et la construction d'un city-stade, des réalisations qui améliorent le cadre de vie des habitants de la commune.

ANNE JÉRUSALEM
PRESIDENTE DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LE TONNERROIS EN
BOURGOGNE
ET SES
VICE-PRESIDENTS

VOUS SOUHAITENT UNE
MAGNIFIQUE ANNEE 2023

A VOS CÔTÉS,
AUJOURD'HUI
COMME DEMAIN

